

WILAYA DE GUELMA
DAIRA DE AIN MAKHLOUF
COMMUNE DE AIN MAKHLOUF
MF 098424135173715

Ain Makhlof le

PREMIER AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°: 01/2026

* **Le chargé de la gestion des affaires de la commune** d'ain makhlof Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales_ relatif au

Projet : Entretien du Chemin Communal N° : 01 reliant entre ain makhlof et limites commune sellaoua annona (comune ain makhlof) sur 11.5 klm

* Les Entreprises qualifiées dans le domaine du **travaux public catégorie 03 et plus (activité principale) avec exigence de réalisation au moins un projet similaire** (réalisation , réhabilitation , réparation et entretien) de route. pendant les années (2020 ,2021 2022 2023 2024), et intéressées par le présent avis peuvent retirer Le cahier des charges Auprès du bureau des marches public da la commune de Ain makhlof contre quittance de paiement des frais de soumission : TROIS Mille Dinars (3.000.00 DA) payer auprès du trésorier communale de ain makhlof.

* Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivantes :

A. Le dossier de candidature contient : selon le cahier de charge

B. L'offre technique contient : selon le cahier de charge

C. L'offre financière contient : selon le cahier de charge

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres + le numéro et l'objet de l' APPEL D'OFFRE.

* La durée du préparation des' offres est fixe a **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux *ou la presse électronique*.

* Les offres doivent être déposées le dernier jour à compter de la date de la première publication **du (13.00 a 13.30^h)** au siège de l'apc, bureau des marchés public, L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour à 13h30. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

* La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt dix (90) jours plus la durée de préparation des offres .

Le chargé de la gestion des affaires de la commune